Passage : La remise en banque des chèques

Menu : Gestion / Remises en banque / Effectuer une remise en banque

Ce module permet de faire une remise en banque des chèques préalablement saisis, cela édite un bordereau de remise en banque et passe l'écriture en comptabilité. Il n'est pas obligatoire d'éditer ce bordereau de suite après la saisie de chèque. Le journal de trésorerie doit être paramétré en comptabilité charlemagne avec un compte banque dans l'onglet contrepartie. Ce même compte de banque doit avoir une identité bancaire.

Remise en banque de chèque			
Journal de Banque BQ1 Banque 1	<u>×</u>		
Date de remise 15/12/2023 1 Date Limite d'échéance 15/12/2023	Likellá	Data	Montant
	Chg: Restauration / Cantine ACCU Maxime	15/12/2023	50.00
🔽 🤱 AFFI Claire	Chq : Restauration / Cantine AFFI Claire	15/12/2023	25,00
	0		

1	Sélectionner le journal de banque à l'aide du menu déroulant et la date de la remise (date du dépôt en banque) ainsi que la date limite d'échéances.
2	Faire Entrer ou F4 ou sélectionner un autre utilisateur comptable.
3	Les chèques saisis apparaissent dans cette fenêtre et il est possible d'en désélectionner.
4	Cette icône apparait s'il y a des anomalies.

On peut alors consulter cette écriture dans le menu <u>Quotidien / Consultation journal</u> du module charlemagne comptabilité

En comptabilité le n° de bordereau devient alors le n° de pièce comptable.

				F	Remise de chèques	
Vendredi 2	2 Mai 201	5				15h5i
Société		:	FORM	ATION		
Banque			:	SG		
Compte			:	-	the state of the state of the state of	
Date de remise Bordereau			BANQUE DE SAVOIE : 22/05/2015 : 88			
Ligne	igne Consommate			r	Libellé	Montant
1	on other	Fanny	y		CH N 12454 PR LE VOYAGE	150,00
2	ou operation	Fanny			Ch n°4578 fanny voyage	120,00
3	Maryne			Chq : Garderie Maryne 123657	100,00	
						370.00

Attention:

En cas de besoin on peut

- > Rééditer un bordereau Menu Gestion / Remises en Banque / Rééditer un bordereau
- Annuler un bordereau Menu Gestion / Remises en Banque / Annuler un bordereau

Annuler un bordereau n'efface pas l'écriture comptable dans le module de comptabilité. Il faut IMPERATIVEMENT prévenir la comptabilité en cas d'annulation dans Passage d'un bordereau. Cela n'annule pas non plus la saisie de chèques faite dans Passage mais permet de revenir dessus en Saisie de chèques